

Centre Hâ 32 * - Cycle 2002/2003

« Identités, richesse ou menace ? »

L'identité basque

Par Jean Haritschelar
Professeur émérite de l'Université de Bordeaux III

Président de l'Académie de Langue Basque

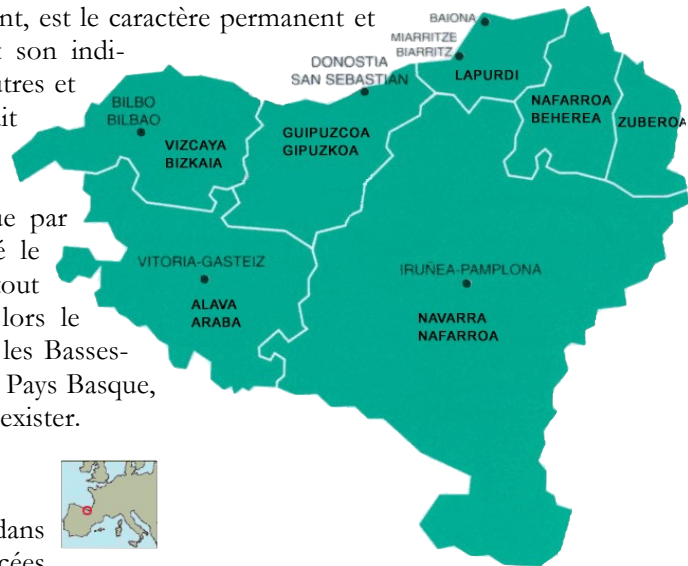
Conférence et débat
du 5 décembre 2002

L'identité basque

Jean Haritschelar

Introduction

Si l'identité, comme elle se définit normalement, est le caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité, ce qui le différencie des autres et permet qu'il se reconnaisse comme tel, il ne fait aucun doute que le Basque, en tant qu'être humain, que le peuple basque, en tant que groupe humain, possède une très forte identité reconnue par tous malgré les aléas de la vie politique. Malgré le désir des révolutionnaires de 1789 de supprimer tout ce qui rappelait l'ancien régime, réunissant dès lors le Pays Basque et le Béarn en un seul département, les Basses-Pyrénées devenues depuis Pyrénées-Atlantiques, le Pays Basque, tout comme le Béarn n'en continuent pas moins d'exister.



Tous les jours, soit à la radio nationale, soit dans les différentes chaînes de télévision, sont annoncées les températures du Pays Basque et il arrive même que, lorsqu'en plein hiver souffle le vent du Sud, le phénomène soit annoncé pour le Pays Basque, le Béarn et la Bigorre. On n'efface pas d'un trait de plume la toponymie de pays ou de régions.

Le Pays Basque, vu par les autres.

Le coup d'œil extérieur permet d'appréhender « le caractère permanent et fondamental », ou encore « ce qui différencie des autres » et, en conséquence, marque sa singularité. Un des tout premiers témoignages nous est fourni par Aymeric Picaud, pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle au XII^e siècle :

« Les Navarrais et les Basques se ressemblent et ont les mêmes caractéristiques dans leur façon de se nourrir et de se vêtir et dans leur langage, mais les Basques ont le visage plus blanc que les Navarrais. »

Tout est dit dans cette simple phrase qui exprime les “caractéristiques” essentielles : la nourriture, le vêtement, le langage et enfin l'aspect physique. Après quoi Aymeric Picaud détaillera chacune de ces caractéristiques.

Vêtement : *« Les Navarrais portent des vêtements noirs et courts qui s'arrêtent au genou, à la mode écossaise ; ils ont des souliers qu'ils appellent lavarcas, faits de cuir non préparé et encore muni de poil, qu'ils attachent autour de leurs pieds avec des courroies, mais qui enveloppent seulement la plante des pieds laissant le dessus du pied nu. Ils portent des manteaux de laine de couleur sombre qui tombent jusqu'au coude, frangés à la façon d'un capuchon et qu'ils appellent saies. »*

Nourriture : *« Ces gens sont mal habillés et mangent et boivent mal ; chez les Navarrais, toute la maisonnée, le serviteur comme le maître, la suivante comme la maîtresse, tous ensemble mangent à même la marmite les aliments qui y ont été mélangés et cela avec leurs mains, sans se servir de cuillers et ils boivent dans le même gobelet. Quand on les regarde manger, on croit entendre des porcs dévorer gloutonnement... »*

Langage : *« ... en les écoutant parler on croit entendre des chiens aboyer. Leur langue est en effet tout à fait barbare. Ils appellent Dieu Urcia, la mère de Dieu Andrea Maria, le pain orgui, le vin arдум, la viande aragui, le poisson araign, la maison echea, le maître de maison iaona, la maîtresse andrea, l'église elicera, le prêtre belaterra, ce qui veut dire belle terre,*

le blé gari, l'eau uric, le roi ereguia, saint Jacques Jaona domne Jacue. »

Remarquons qu'en dehors de quelques petites erreurs —en particulier *belaterra* pour le prêtre au lieu de *beatierra* dérivé du latin *presbyter* et qui signifie actuellement “enfant de chœur”, le reste du vocabulaire est pratiquement le même à huit siècles de distance, ce qui marque la permanence de la langue basque.

Enfin Aymeric Picaud terminera par l'aspect physique et moral du peuple basque :

« C'est un peuple barbare différent de tous les peuples et par ses coutumes et par sa race, plein de méchanceté, noir de couleur, laid de visage, débauché, pervers, perfide, déloyal, corrompu, voluptueux, ivrogne, expert en toutes violences, féroce et sauvage, malhonnête et faux, impie et rude, cruel et querelleur, inapte à tout bon sentiment, dressé à tous les vices et iniquités. »

Tout est dit, avec abondance et peut-être aussi avec quelque rancœur, en souvenir de son passage à travers les Pyrénées, de l'accueil qu'il a reçu, des péages qu'il a payés (déjà ?), toutes choses auxquelles il a fait précédemment allusion.

Mais qu'en est-il, huit siècles plus tard, de ces caractéristiques révélées par Aymeric Picaud ?

Si le Basque pouvait se différencier des autres par le costume, il suffit de prendre une photo de la fin du XIX^{ème} siècle pour se rendre compte du changement effectué en un siècle. Les Basques ont suivi les modes successives (chemises Lacoste, polos, tee-shirts pour les garçons, jupes devenues mini-jupes, s'allongeant ou diminuant selon les caprices de la mode pour les filles, s'habillant en général comme les garçons avec les tee-shirts ou les jeans) . L'uniformisation progressive en matière d'habillement frappe les Basques, hommes ou femmes, comme dans le monde entier.

Ce n'est point que les vêtements anciens soient oubliés. Les *xamar*, *maripulisa*, *barneko motxa* utilisés par les hommes, les *zaiia*, *zaiia-azpiko*, *motto* des femmes sont passés au rang des accessoires nécessaires pour les fêtes folkloriques. Même la sandale est en train d'être éliminée par les baskets ou les tongs (retour à l'*abarca* ?) et le béret par la casquette américaine, mise à l'envers pour faire plus moderne.

La nourriture permettra peut-être de trouver quelque différence entre le Basque et ses voisins. En fait, là aussi, l'uniformisation accomplit son oeuvre. Les supermarchés existent en Pays Basque, plus particulièrement dans l'agglomération Bayonne—Anglet—Biarritz ou sur la côte basque (Saint-Jean-de-Luz, Urrugne, Hendaye) où toutes les grandes marques sont présentes, mais certains se sont implantés en Pays Basque intérieur (Mauléon, Saint-Palais, Hasparren, Cambo, Saint-Jean-Pied-de-Port, Baigorri) . Une même source de nourriture, cuisinée peut-être différemment parce que plus aillée ou encore plus épicée (piment) . La bière et le coca cola se boivent au Pays Basque comme partout ailleurs mais le cidre est de retour alors qu'il était la boisson commune au Moyen Âge et, actuellement, les AOC marquent la spécificité : jambon de Bayonne, piment d'Espelette, fromage Ossau-Irati, vin d'Irouléguy.

D'un Pays Basque fermé, tel que le décrit Aymeric Picaud, semblable en ce sens à toutes les provinces de France ou d'Espagne, on est passé à un Pays Basque ouvert, un pays sans frontière, accessible à tous, accueillant ainsi que l'indiquent les chiffres du tourisme. Il suffit de voir en été les plages noires de monde aussi bien à Biarritz qu'à Saint-Sébastien qui était la capitale d'été d'Espagne puisque la famille royale venait s'y reposer ; les campings et chambres d'hôte pullulent en Pays Basque intérieur, les piscines y procurent aux estivants les joies de l'eau, tous investissements auxquels il faut ajouter les musées, destinés à l'accueil et à la présentation d'un Pays Basque qui mêle montagne et océan, tourné vers le tourisme qui est un appoint sérieux à l'économie de la région. L'Aymeric Picaud du XIX^{ème} siècle ne ferait certainement pas le même bilan, d'autant plus que les péages auxquels il est soumis ne sont pas perçus par les Basques comme au XII^{ème} siècle.

La différence fondamentale et ce qui caractérise le Basque c'est essentiellement la langue qui, comme je l'ai souligné, n'offre pas tellement de décalage dans son vocabulaire, du moins pour les mots cités par le pèlerin de saint-Jacques.

L'*euskara* pose le problème singulier d'une langue pré-indoeuropéenne, certainement la plus ancienne de l'Europe occidentale, qui continue à vivre alors que toutes les autres ont disparu, laminées par la vague

indoeuropéenne et plus particulièrement le latin. L'*euskara* a su s'adapter ; il a adopté des mots en provenance du celte, comme du latin ou des langues voisines telles que l'occitan et plus tard le français ou l'espagnol. Il n'a jamais été la langue de l'administration, les archives de Pampelune étant teintées de latin, de gascon ou de castillan, celles de Bayonne de gascon et de français. Il a été, par contre, la langue de la ruralité, la richesse du vocabulaire de l'agriculture ou du pastoralisme en faisant foi. Son accession à l'écrit est relativement tardive qui se marque, en 1545, par l'édition des *Linguae Vasconum Primitiae* (curieusement un titre en latin) qui marquent les prémises de cette langue millénaire.

N'étant pas langue de l'administration, n'ayant donc pas le statut de langue d'état, elle n'a cessé de se dialectaliser au cours des siècles. On compte au moins six principaux dialectes : le souletin, le bas-navarrais et le labourdin en Pays Basque de France, le navarrais, le guipuzcoan et le biscayen en Pays Basque d'Espagne. De plus, elle ne cesse de reculer depuis des siècles, plus particulièrement en Alava et en Navarre, la zone de la rive gauche du Nervion étant hispaniquement monolingue, alors que si la frontière linguistique s'est maintenue en Pays Basque Nord, par contre le mitage se fait dans les gros bourgs du Pays Basque intérieur et la côte labourdine est soumise à la francisation.

Ajoutons que la politique linguistique des gouvernants français et espagnols pendant tout le XIX^{ème} siècle et la majeure partie du XX^{ème} a accentué la débasquisation dans la mesure où l'*euskara* a été banni de l'école, parfois du catéchisme, pour être relégué au rang de langue de la famille, de l'espace villageois avec sa persistance à l'église par les chants et les sermons. Autre facteur de débasquisation : la transmission familiale qui n'a cessé de diminuer dans le courant du XX^{ème} siècle, aggravée dans sa deuxième partie par l'entrée de la radio d'abord, de la télévision ensuite, dans la grande majorité des foyers, supprimant parfois l'échange familial au cours des repas.

Le sursaut.

La prise de conscience du déclin de la langue basque s'est faite dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Le Basque, en effet, se pense et se dit *euskaldun*, c'est-à-dire la racine *euskara* (langue basque) et le suffixe *dun* (possesseur). Ainsi le Basque est l'être humain possesseur de la langue basque. Les théories sur la race, en vigueur au XIX^{ème} siècle à la suite de Gobineau, encore moins celle de race supérieure et inférieure consacrée par le colonialisme ne tiennent plus la route, moins encore depuis l'abomination des camps de concentration. Le Basque qui se définit basque par sa langue, place celle-ci comme élément premier, essentiel, fondamental de son identité en tant qu'individu et en tant que groupe.

Il réagira de manière différente d'un côté et de l'autre de la frontière. En Pays Basque d'Espagne où l'*euskara* est pourchassé, piétiné, interdit (« *Haga el favor de hablar cristiano* », disait-on, veuillez parler chrétien, c'est-à-dire espagnol) au temps du franquisme, la langue basque représente un facteur de résistance non négligeable à la dictature. Elle est le signe essentiel de l'appartenance à un groupe qui veut exister.

En Pays Basque de France la réaction sera plus tardive. Elle se fera par le truchement de *Euskaltzaleen Biltzarra* (Association des amis de la langue basque) qui reprend vie après la période d'occupation, en 1946. La loi Deixonne (1951) permet, fort timidement, l'introduction à l'école des quatre langues dites régionales : le basque, le breton, le catalan et l'occitan. L'association *Ikas* (Apprendre) est créée en 1959 afin d'appliquer la loi, susciter les vocations d'enseignants, solliciter les collaborations des maires et des directeurs d'école, élaborer des méthodes d'enseignement ainsi que le matériel scolaire.

Mais la réaction la plus efficace provient du Pays Basque d'Espagne. En effet, des groupes de parents organisent ce que l'on appelle les *ikastolas* (écoles en langue basque) parallèles à l'enseignement public ou privé. Ces parents ont décidé que leurs enfants seront enseignés en basque et, de ce fait, l'*euskara* n'est pas simplement un objet d'étude comme une langue étrangère, mais langue d'enseignement pour toutes les matières (mathématiques, histoire, géographie, sciences) .

Ce système avait commencé timidement avant la guerre civile de 1936, il est repris en 1963, en plein franquisme. Pour éviter qu'il ne soit interdit, il se place sous le giron de l'église et le pouvoir franquiste ne désire pas se confronter avec l'église basque ne dira rien de 1963 à 1975 date de la mort de Franco et début

d'une ère nouvelle.

À l'imitation du Sud, des parents vont créer la première *ikastola* maternelle à Bayonne en 1969, date à laquelle est créé le système des itinérants dans l'enseignement public. Le basque est officiellement accepté à l'école puisque les itinérants sont des enseignants publics rémunérés par l'Education nationale et les *ikastolas* sont tolérées.

Parallèlement, un vaste mouvement euscarophile se manifeste des deux côtés des Pyrénées : les éditions en langue basque se multiplient, les fêtes de villages réclament le concours des *bertsolaris*, improvisateurs en langue basque dont l'esprit caustique s'exprime au grand plaisir de la foule attentive. Les représentations théâtrales attirent du public et les pastorales souletines (variété de théâtre populaire psalmodié) connaissent un succès de plus en plus grand. L'élan est donné.

La mort de Franco va changer totalement le paysage politique en Espagne. Trois mois après la mort du dictateur, le gouvernement espagnol se réunit à Barcelone et consacre officiellement les diverses académies, telles l'Académie galicienne, l'Institut d'Estudis Catalan et l'Académie de la langue basque *Euskaltzaindia* qui devient, par le décret du 26 février 1976 la « *Real Academia de la lengua vasca* ». Certes, le pouvoir franquiste ne s'était jamais attaqué à l'Académie qui a vécu la période des catacombes de 1936 à 1941, puis celle des premières subventions des *diputaciones* (équivalent des Conseils généraux) et se structurait petit à petit en passant de 12 académiciens à 18 dans les années 50, puis à 24 dans la décennie 60, mais la protection royale lui a conféré une dimension et une aura nouvelles. Transfrontalière dès son origine, elle continue sur la même voie en rassemblant des académiciens issus des sept provinces du Pays Basque.

La Constitution espagnole, adoptée par référendum en 1978, consacre dans son article 3 l'officialisation des langues parlées dans la péninsule.

Article 3

- 3-1 *Le castillan est la langue officielle de l'Espagne. Tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser.*
- 3-2 *Les autres langues d'Espagne seront officielles aussi dans les respectives communautés autonomes en accord avec leurs statuts.*
- 3-3 *La richesse des diverses modalités linguistiques d'Espagne est un patrimoine culturel qui sera spécialement l'objet de respect et de protection.*

Le statut d'autonomie de la communauté autonome basque, par la loi organique du 18 décembre 1979 confirme dans son article 6 paragraphe 1 l'officialisation de l'euskara, langue propre en Euskadi, ajoute dans son paragraphe 3 que personne ne souffrira de discrimination pour des raisons linguistiques et dans son paragraphe 6 confère à Euskaltzaindia / Académie de la langue basque le titre d'Institution consultative en ce qui concerne la langue. À son tour, quelques années plus tard, la loi forale de la langue basque en Navarre en fera de même (15 décembre 1986) .

Par suite du transfert de compétences la Communauté autonome basque légifère en particulier en matière de culture, de recherche et d'enseignement et, au cours de la première législature, au Parlement de Vitoria, capitale de la Communauté autonome, est votée la loi de normalisation de l'usage de l'euskara (24 novembre 1982) . Cette loi codifie les droits des citoyens et les devoirs de la puissance publique en matière linguistique. Elle prévoit l'utilisation de l'euskara dans les rapports du citoyen avec l'administration y compris la justice, sa place dans l'enseignement, les mass media, les activités professionnelles, politiques et syndicales et la puissance publique garantit ces droits.

Le ministère de l'Éducation basque prend en charge le système éducatif et propose trois modèles pour le premier et le second degré :

- le modèle D : enseignement en basque et étude de l'espagnol,
- le modèle B : enseignement bilingue, 50% en basque et 50% en espagnol,
- le modèle A : enseignement en espagnol et étude du basque.

Le modèle D étant celui qui assure le mieux la permanence de l'*euskara* à la faveur de la très grande majorité des parents puisque pour les maternelles et le primaire 96% des enfants en Guipuzcoa, 83% en Biscaye et 77% en Alava, province la plus débasquée, sont inscrits dans les modèles D et B.

Dans le supérieur (Université du Pays Basque) afin de respecter le bilinguisme et la liberté de choix des étudiants, les cours sont proposés soit en espagnol, soit en basque, cette dernière filière couvrant à l'heure actuelle 60% des disciplines.

Le ministère de la Culture, qui a en charge la politique linguistique, s'est doté d'un Conseil de la langue destiné à donner son avis sur tous les projets de normalisation de la langue. Il subventionne la télévision basque créée en 1982 avec ses deux chaînes, l'une exclusivement en basque, l'autre en espagnol, ainsi que la radio publique. Il subventionne d'autre part les institutions d'alphabétisation des adultes ou de re-basquisation, ainsi que la presse quotidienne — un journal exclusivement en basque — et la presse hebdomadaire ou les revues en basque. De la même manière, en subventionnant les maisons d'édition le nombre d'ouvrages édités en *euskara* qui était de 63 en 1970 sous le franquisme est passé à 1500 en 2002.

Ajoutons pour mémoire l'aide apportée au théâtre, au cinéma et au chant.

On ne s'étonnera pas de l'importance de la politique linguistique dans la Communauté autonome basque, qui voit croître le nombre de bascophones actifs (plus de 100.000 en quelques années), les enfants et les jeunes ayant une proportion beaucoup plus grande de bascophones que les autres classes d'âge. Non seulement la perte de l'*euskara* est enrayerée, mais la basquisation et re-basquisation ne fait que s'amplifier et, soulignons-le, elle ne se fait pas au détriment de l'espagnol toujours aussi parlé. Le monolingue espagnol diminue au profit d'un bilingue basque/espagnol, le monolingue basque n'existant que fort rarement chez les personnes les plus âgées.

Il faut bien reconnaître que le Pays Basque de France fait pâle figure en face du Pays Basque d'Espagne. Cependant des progrès se manifestent d'année en année.

En maternelle et primaire les modèles D (*ikastolas*) et B (enseignement public et privé) existent. Au total 22% des enfants scolarisés suivent les cours de ces deux modèles (10% à peine il y a quelques années). Actuellement les enseignants des *ikastolas* sont rémunérés par l'Éducation nationale, ce qui suppose une reconnaissance de ce système éducatif et, depuis la circulaire Savary de 1982, l'enseignement public et l'enseignement privé favorisent le modèle B. Le modèle D se poursuit dans le secondaire (trois collèges à Cambo, Ciboure et Saint-Just-Ibarre et un lycée à Bayonne). De même le modèle B continue dans quelques collèges publics et privés, mais on ne trouve que l'enseignement du basque dans les lycées.

Le basque est enseigné comme deuxième langue dans les universités de Bordeaux et de Pau. Toutefois un cursus de première langue a été fondé en 1981 à Bayonne par l'Université de Bordeaux III, doté d'un diplôme d'université.

En 1986 ce département devient département interuniversitaire d'études basques et les diplômes devenus nationaux à partir de 1989 (DEUG, Licence, Maîtrise, Capes, DEA) sont délivrés sous le double sceau des Universités de Pau et de Bordeaux III. Parallèlement l'unité de recherche CNRS—Bordeaux III créée en 1983 obtient désormais le soutien des deux universités et est installée à Bayonne, formant le centre Iker (Chercher). Il trouvera place dans le futur pôle universitaire bayonnais.

Sur le plan culturel, l'Institut culturel basque fondé au début de la décennie 90 étend son action sur tout le Pays Basque de France en favorisant la création et impulsant toutes les formes spécifiques de la culture basque (chant, improvisation, théâtre, musique, danse, etc...). Il est, en outre, au service des collectivités locales et reçoit les subsides de l'État, de la Région Aquitaine, du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et du Syndicat intercommunal en faveur de la culture basque qui rassemble la quasi-totalité des communes du Pays Basque. Dernièrement, l'Institut a eu pour mission de proposer un projet de Conseil de la langue.

En décembre 2000, à la suite de la démarche Pays Basque 2010 lancée en septembre 1992, l'État signe avec les collectivités locales une Convention spécifique pour le Pays Basque dans le cadre des contrats État-

Région, convention qui comporte un volet linguistique portant sur dix points, l'un d'entre eux soutenant le programme de recherches de l'Académie. C'est là une avancée importante qui, espérons-le, se poursuivra au-delà de 2006, date-butoir actuelle de la Convention.

Même si le Pays Basque de France possède depuis la libération des ondes de 1981, trois radios privées bascophones, le service public n'est à la hauteur ni en radio (1 heure par jour) encore moins à la télévision (6 minutes par jour avec, au maximum, une minute en basque) . Heureusement, un système de relais permet de capter Euskal telebixta dans l'ensemble du Pays Basque de France.

Enfin la comparaison entre les politiques culturelles de l'Espagne et de la France ne tourne pas à l'avantage de la France. En effet, si elle a signé la Charte européenne des langues minoritaires elle ne l'a pas ratifiée à cause de l'article 2 de la Constitution qui déclare que « *la langue de la République est le français* », article appliqué à la lettre par le Conseil d'État ou le Conseil Constitutionnel. Un grand chemin reste encore à parcourir avant d'en arriver à l'officialisation de l'*euskara* en France.

Enfin, dernier défi, l'Académie de la langue basque a lancé, dans un congrès tenu à Aranzazu (Guipuzcoa) , le projet d'une langue standard dite *euskara batua*. En plus de trente ans le projet a pris corps : unification de l'orthographe, de la morphologie nominale et verbale, études avancées pour la syntaxe. Le projet a été favorablement accueilli par les écrivains, les journalistes, les intellectuels, les enseignants, le gouvernement basque, bref par les forces vives du Pays Basque.

Certes, certains y ont vu une attaque contre les divers dialectes. C'est là une erreur, car l'*euskara batua* se nourrit des divers dialectes centraux et veut surtout représenter une langue commune à tous les Basques et non point la langue unique : nuance importante qui laisse aux dialectes le domaine de la vie privée et confie à l'*euskara batua* le domaine de la vie publique (administration, mass media, culture, enseignement) avec cependant des dérogations en ces domaines où, par exemple, les maternelles utilisent le dialecte pour progressivement passer à l'*euskara batua* qui sera, à assez brève échéance, le facteur d'union de toute la communauté linguistique basque.

Il ne fait aucun doute que, dans l'esprit des Basques, qu'ils soient du Nord ou du Sud du Pays Basque, la langue qui a traversé des millénaires, cette langue si originale qui leur est propre est le fondement même de leur identité. C'est ce que Victor Hugo, grand poète visionnaire avait perçu lors de son voyage en Pays Basque avec Juliette Drouet. Il écrivait à Saint-Sébastien le 2 août 1843 :

« Aspect singulier d'ailleurs et digne d'étude. J'ajoute qu'ici un lien secret et profond et que rien n'a pu rompre, unit, même en dépit des traités, ces frontières diplomatiques, même en dépit des Pyrénées, ces frontières naturelles, tous les membres de la mystérieuse famille basque. Le vieux mot Navarre n'est pas un mot. On naît basque, on parle basque, on vit basque et l'on meurt basque. La langue basque est une patrie, j'ai presque dit une religion. »

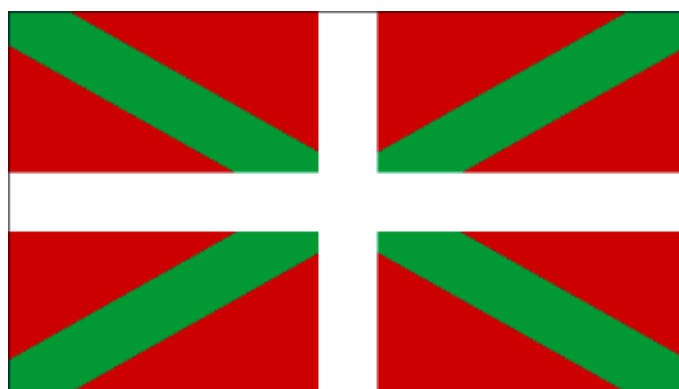


Illustration 1: L'Ikurriña, drapeau d'Euskadi

L'on permettra au président de l'Académie de la langue basque (Euskaltzaindia) de rendre hommage au grand poète français et de répéter avec lui que la langue basque est effectivement sa patrie, comme elle l'est pour de nombreux Basques.